

Compte rendu de l'assemblée intersyndicale du 24 janvier

1. État de mobilisation sur le bassin d'Aubenas Les actions menées

Les messages audio diffusés sur la sono de la CGT sont confus dûs à un volume trop élevé (grésillements et déformations sonores). Des affichages effectués ont été arrachés très vite, il faut persévérer à recoller sur ces endroits précis. Il est demandé une plus grande implication pour : - La création et la diffusion des affiches. - La diffusion de tracts. - Le Ciné-lutte.

La commission communication de l'intersyndicale + gilets jaunes décidée à la dernière AG est désormais opérationnelle: son objectif étant de valider les tracts et communiqués de presse faits aux médias. Actuellement elle est constituée de : Michel Sabatier pour la CGT, Daniel Teyssier pour la CNT - Alexi Dupuy pour FO-Snudi, Houria Delbosc pour la FSU. Il est demandé aux Gilets Jaunes d'envoyer quelqu'un de mandaté pour valider les éléments d'information et de communication (tracts etc..)

2. Organisation de la manifestation pour le mercredi 29 janvier.

2.1 Organisation

Il est proposé des actions spécifiques durant la manifestation (bandeau sur la bouche, des écrans TV sur les têtes en carton). La validation de ce type de propositions n'est pas acté en AG, elles resteront du domaine de l'initiative individuelle.

2.2 Le point sur la réunion d'avant AG

Il a été acté une manifestation le mercredi 29 à 14 Heures au départ du champ de mars. Le ciné-lutte et la création de matériel de propagande nécessite plus de participants, une demande sera faite en AG.

2.3 La communication autour de l'action

Un tract spécifique annonçant la manifestation de mercredi 29, à été écrit, il est validé par l'AG.

3. Les actions à venir

3.1 Le vendredi 31 janvier

Une diffusion le vendredi 31 à Lalevade-d'Ardèche à partir de 10 Heures aura lieu. Suivi d'un pique-nique à midi. Les syndicats (FO et FSU) ne peuvent assurer la représentation de leurs syndicats respectifs sur cette action, elle n'est donc pas appelée par l'intersyndicale. La communication sera donc faite en conséquence.

4. AG et réunions intersyndicales à venir

Une réunion intersyndicale est actée pour le jeudi 30 à 16 Heures 30, suivi d'une AG interlutte à 17 Heures 30.